DÉPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE VIDAUBAN

Code Postal : 83550

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet :

VERIFICATIONS PERIODIQUES
Lot 1 : Vérifications électriques

Maitre de l'ouvrage :	Mairie de Vidauban
Conducteur d'opération :	Direction des Services techniques
Ordonnateur :	Monsieur le Maire
Procédure :	Marché à procédure adaptée conformément aux articles 27, 78 à 80 du décret n°2016-350 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 99 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements

Madame la Trésorière – 14 avenue Jean Jaurès – 83 340 LE LUC – Tél : 04.94.60.72.97

6226 et 2315

Imputation(s) budgétaire(s) : Commune 6156 - 61558 Eau 6156-61558 Assainissement 6156-61558	Titulaire : Montant en € HT : N° de marché attribué :

SOMMAIRE

Article 1 - Engagement du candidat 3

1.1 Entreprise unique 3

1.2 Groupement d'entreprises 3

1 er cotraitant : 3

2ème cotraitant : 4

3ème cotraitant : 4

Article 2 – Documents contractuels 4

Article 3 – Prix 5

Article 4 – Avance forfaitaire 5

Article 5 – Sous Traitance 6

Article 6 – Créance présentée en nantissement ou cession 6

Article 7 – Durée du marché et délai d'exécution 6

7.1 Durée de validité des offres 6

7.2 Durée du marché 6

7.3 Délais de livraisons / d'exécution : 6

Article 8 – Paiement 6

8.1 Entreprise unique : 6

8.2- Entreprises groupées : 7

Partie réservée au candidat 8

Partie réservée à la collectivité 9

Notification 10

ARTICLE 1 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

1.1 ENTREPRISE UNIQUE

Je soussigné (nom, prénoms) :			
☐ Agissant pour mon propre compte	☐ Agissant pour le compte de l'entreprise :		
Adresse du siege social			
Ville		Code Postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de telephone	N° de télécopie		
Adresse mail :			

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue aux articles 48 et 49 du décret n°2016-350 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir aux marchés publics,

Déclare sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du travail.

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci avant, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC).

1.2 GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Nous soussignés ,

1 ER COTRAITANT :

Mme / M. (nom, prénoms) :			
Agissant en qualité de :	Code Postal		
Au nom et pour le compte de :		Au capital de :	
Ayant son siège social à			
Ville		Code Postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de telephone	N° de télécopie		
Adresse mail :			

2EME COTRAITANT :

Mme / M. (nom, prénoms) :			
Agissant en qualité de :	Code Postal		
Au nom et pour le compte de :		Au capital de :	
Ayant son siège social à			
Ville		Code Postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de telephone		N° de télécopie	
Adresse mail :			

3EME COTRAITANT :

Mme / M. (nom, prénoms) :			
Agissant en qualité de :	Code Postal		
Au nom et pour le compte de :		Au capital de :	
Ayant son siège social à			
Ville		Code Postal	
N° SIRET		Code NAF	
N° de telephone		N° de télécopie	
Adresse mail :			

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue aux articles 48 et 49 du décret n°2016-350 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Affirmons sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à nos torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle nous intervenons, que nous ne tombons pas ou que ladite société ne tombe sous le coup d'une interdiction de concourir aux marchés publics,

Déclarons sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du travail.

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci avant, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée nous lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC).

L'entreprise …….. est le mandataire des entrepreneurs groupés

ARTICLE 2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants par ordre de priorité décroissante :

- Pièces particulières :
  - L'acte d'engagement
  - Le Cahier des clauses administratives particulières
  - Le Cahier des clauses Techniques particulières
  - Le règlement de consultation
  - L'offre financière

- Pièces générales :
  - Le décret 2016-350 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, applicable au 1er avril 2016
  - Le C.C.A.G. le Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (arrêté du 19 janvier 2009 publié au JO le 19 mars 2009
  - Les différentes normes applicables

Ces pièces sont réputées être connues du prestataire. Elles régissent les dispositions non prévues par le présent acte d'engagement ou qui ne sont pas contraires aux présentes dispositions.

ARTICLE 3 – PRIX

Les modalités de révisions et d'actualisation des prix sont fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les prix sont traités :

☒ à prix forfaitaires ☐ à prix unitaires ☐ à prix forfaitaires et unitaires

Les prestations, objet du présent marché, sont rémunérées, par application des prix unitaires indiqués au Bordereau des Prix Unitaires aux quantités réellement exécutées suite à l'émission de bons de commande sur la durée du ou des marchés, période(s) de reconductions comprises.

Les commandes seront toutefois, effectuées au fur et à mesure des besoins, dans le cadre d'un montant minimal de 0 € HT et d'un montant maximal annuel de 5000 € HT.

Il sera fait application des Taxes sur la Valeur Ajoutée en vigueur applicables au jour d'exécution du marché. Le présent marché comporte :

☒ aucune retenue de garantie ou garantie à première demande.

☐ une retenue de garantie d'un montant de 5% du montant initial du marché public ou de l'accord-cadre, que vous pouvez remplacer selon les modalités fixés dans le cahier des Clauses Administratives Particulières

Marché à prix ferme selon les modalités du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Il est rappelé que l'entreprise soumissionnaire devra remplir et/ou joindre les documents financiers du marché et les signer. Par ailleurs, les frais de livraisons sont pris en compte dans les tarifs proposés par l'entreprise.

ARTICLE 4 – AVANCE FORFAITAIRE

L'entreprise peut, sous réserve de remplir les conditions reprises dans le Cahier des clauses administratives particulières, demander à bénéficier de l'avance forfaitaire conformément à l'article 110 du décret 2016-50 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

☐ Je souhaite bénéficier de l'avance forfaitaire

ARTICLE 5 – SOUS TRAITANCE

L'entreprise a la possibilité de sous traiter une partie de son marché

☐ L'entreprise envisage de sous traiter une partie de ses prestations

Chaque sous traitant devra remplir l'imprimé DC4 afin de l'annexer à la présente offre.

ARTICLE 6 – CREANCE PRESENTEE EN NANTISSEMENT OU CESSION

☐ Je souhaite bénéficier d'un nantissement et demande l'établissement d'un certificat de cessibilité de ma créance

ARTICLE 7 – DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION

7.1 DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

En soumettant son offre, le candidat au marché public est tenu de maintenir son offre complète (financière et technique) pendant un délai, stipulé à l'article 2.1 du règlement de la consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur dispose au maximum, de ce temps pour notifier le marché

7.2 DUREE DU MARCHE

La durée du marché public ou de l'accord cadre est de 12 mois à compter du 1 janvier 2018.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible ☒ Oui ☐ Non

Nombre de reconductions possible : 3

7.3 DELAIS DE LIVRAISONS / D'EXECUTION :

L'entreprise indique son délai d'exécution en jours ouvrés Le non respect entrainera des pénalités de retards. Un planning est joint à l'offre

…… (en jours ouvrés).

ARTICLE 8 – PAIEMENT

8.1 ENTREPRISE UNIQUE :

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le n°		Clé RIB	
Code Banque		Code guichet	

8.2- ENTREPRISES GROUPEES :

Le mandataire et les membres du groupement conjoint ou solidaire peuvent choisir librement leur mode de paiement.

- **Dans le cas d'un groupement conjoint**, le principe est que chaque entreprise est payée directement par la personne publique mais il peut être envisagé que le paiement soit effectué au mandataire qui reverse ensuite à chacun des membres le prix qui lui est dû.
- **Dans le cas d'un groupement solidaire**, le principe est que le mandataire reçoit les paiements pour l'ensemble des membres du groupement et reverse ensuite à chacun des membres le prix qui lui est dû mais il peut être envisagé que le paiement soit effectué directement à chaque entreprise.

Choix du mandataire et des membres dans le cas d'un groupement conjoint ou solidaire:

☐ Le mandataire reçoit le paiement et redistribue à chacun des membres

Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le n°		Clé RIB	
Code Banque		Code guichet	

☐ Chaque entreprise sera payée directement : dans ce cas, transmission du RIB de chaque entreprise.

1er Cotraitant :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le n°		Clé RIB	
Code Banque		Code guichet	

2ème Cotraitant :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	

A :			
Au nom de :			
Sous le n°		Clé RIB	
Code Banque		Code guichet	

3ème Cotraitant :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le n°		Clé RIB	
Code Banque		Code guichet	

La répartition est la suivante :

Désignation des membres du groupement conjoint	***Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint***	
	Nature de la prestation	**Montant HT de la prestation**

PARTIE RESERVEE AU CANDIDAT

« J'accepte sans réserve les clauses du C.C.A.P du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi »

à : le :

A noter : Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise Signature de la personne habilitée

PARTIE RESERVEE A LA COLLECTIVITE

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement

DECISION MUNICIPALE N ° …… AR DU CONTROLE DE LEGALITE EN DATE DU : ……

Le montant de l'offre acceptée :

☒ Sera conforme aux prix du bordereau de prix unitaires ANNEXE de l'acte d'engagement
Montant maximum annuel : 5000 € HT

L'exécution des prestations commencera :

☐ dès réception de la présente notification.

☒ conformément à l'article 7 du présent acte d'engagement

☐ à réception d'un bon de commande ou d'un ordre de service que j'émettrai ultérieurement.

Le présent acte d'engagement est constitué de : *Indiquer, parmi les annexe(s) énumérée(s) ci-après, celles qui constituent le présent acte d'engagement*			Oui	Non
Annexe n° … relative à la présentation d'un sous traitant	ou	DC4		
Annexe n°… relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres ;	ou	OUV4		
ANNEXE n° … : relative à la mise au point du marché	ou	OUV5		
Autres :		…		

Le Représentant du pouvoir adjudicateur

à : Vidauban le :

Monsieur Claude PIANETTI

Maire de VIDAUBAN

NOTIFICATION

Reçu à titre de notification du marché une copie certifiée conforme à l'original par :

☐ Envoi par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr le __/__/2017

☐ Envoi par courrier recommandé avec AR

☐ Signature et remise en mains propres

À _____ , le __/__/2017

Annexe à l'acte d'engagement :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

☐ **Certificat de cessibilité** établi (1) en date du …….. à ……

OU

☐ **Copie délivrée en unique exemplaire** (1) pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : ……

……

……

2 ☐ La totalité du bon de commande n°……afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres)* :

……

……

……

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* : ……

……

……

4 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : ……

……

……

et devant être exécutée par

……

en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A …….. le ……..

Signature (2)

(1) Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

(2) Date et signature originales